

# Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Avril 2006 - Rédac chef: P. Le Scoužec

## Pas de budget pour les infirmières scolaires

Les indicateurs de santé des Picards ne sont pas bons. Aussi, la logique voudrait que l'on développe la prévention pour améliorer la situation. Ce n'est pourtant pas l'orientation choisie. Ainsi, en Picardie, seuls les deux tiers des besoins en matière d'infirmières scolaires sont satisfaits. Et encore, certaines sont, comme en Thiérache, en poste sur 4 collègues en même temps ou, à Amiens, sur plusieurs lycées professionnels. Or, elles constituent le premier maillon de la chaîne de la santé, notamment en matière de détection et d'éducation à la santé. Pourtant, ces manques de personnel ne résultent pas de problèmes de recrutement, mais d'absence de crédits pour les embaucher. A quand une vraie priorité pour la santé ?

## Le chiffre du mois

**13372.** C'est, fin février 2006, le nombre de « dispensés » de recherche d'emploi en Picardie. En clair, ces personnes, bien qu'au chômage, ne sont pas comptées avec les 88500 chômeurs officiels (de catégorie 1) de la région, ni même avec les 52500 officieux, si l'on additionne les 7 autres catégories de demandeurs d'emploi. Ainsi, si l'on prend en compte l'ensemble des chômeurs, officiels, officieux ou « dispensés », on a plus de 150000 picards sans emploi ! Ces « dispensés » de recherche d'emploi sont souvent des personnes âgées de 55 ans et plus à qui on verse une allocation en attendant la retraite. Ils sont 4473 dans l'Aisne, 5102 dans l'Oise et 3797 dans la Somme. Au total, la Picardie représente 3,3% de ces 403500 chômeurs inconnus des statistiques au plan national.

## Les Maisons de l'Emploi et de la Formation Aller au-delà des effets d'annonce

L'objectif officiel des Maisons de l'emploi et de la formation (MEF) qui se mettent en place en Picardie est de simplifier le parcours des jeunes en matière de formation et d'emploi. Le principal moyen est de rapprocher et fédérer l'action des différents acteurs en ces domaines : ANPE, ASSEDIC, Missions locales, AFPA, milieux économiques. Six MEF ont déjà été créées à Amiens, Abbeville, Chauny, Château-Thierry, Compiègne et Clermont. Saint-Quentin a pour l'instant une MEF qui ne comprend que le volet Emploi.

Or, le premier bilan de ces structures montre que la plus-value attendue du système, mettre la formation en face de l'emploi, est loin d'être atteinte. Pire, on serait même plutôt en retrait par rapport à ce qui existait avant ! Ainsi, certains acteurs (ANPE, ASSEDIC) n'ont pas ou peu mis de moyens à disposition de ces MEF, réduisant les prestations fournies. Les déménagements de locaux, l'absence de crédits pour le fonctionnement, comme à Amiens, ont aussi nui fortement à la qualité du service rendu. Si l'on ajoute que la polyvalence promise des personnels n'est que théorique, tout confirme que le système des MEF constitue, pour l'instant, un recul par rapport à l'existant antérieur.

En fait, aucune MEF ne fonctionne ainsi qu'il était prévu. Une des raisons en est que leurs comités d'orientation n'existent pas. Or, c'est le seul véritable lieu où l'on donne un droit de regard aux partenaires sociaux. En gros, on a créé de nouvelles structures pour des raisons d'affichage politique, sans que les principaux intéressés en soient réellement partie prenante ! Ainsi, il n'est pas prévu que les syndicats puissent assurer, au même titre que les autres acteurs de l'emploi, une présence dans les MEF. De même, les acteurs patronaux, tels les CCI, font preuve de peu d'entrain pour ces structures, attendant des signes plus nets de l'engagement de l'Etat. Bref, on retrouve la traditionnelle frilosité des patrons picards dès qu'il faut aller de l'avant.

Et les lacunes du dispositif pourraient s'accentuer. Ainsi, la création de MEF à Noyon et Creil posera problème pour le volet Formation car la Région a fait disparaître l'AREAF sans qu'il existe pour l'instant de structures d'accueil et d'orientation de substitution en ce domaine, telles les Missions locales. De même, la création de maisons départementale, dans l'Oise, et régionale amène les différents partenaires à s'interroger sur la concurrence possible entre ces structures alors que les moyens, humains notamment, sont déjà limités ! Enfin, vu les difficultés de démarrage de ces MEF, certains craignent déjà pour leur avenir, l'engagement de l'Etat étant pour l'instant limité à 5 ans et qu'une année est déjà largement écoulée. Le fait que le ministre de l'Economie ait décidé vouloir prendre des crédits destinés au fonctionnement des MEF pour financer les mesures annoncées pour remplacer le CPE confirme la précarité de cet engagement. Aussi, il est temps de redresser la barre, sous peine de se trouver avec un dispositif coûteux et peu performant dans deux domaines, l'emploi et la formation, pourtant cruciaux pour la Picardie !

